

Département de la Somme
Arrondissement d'Amiens
Canton d'Ailly sur Noye
COMMUNE de PLACHY-BUYON
80160 – TEL et FAX : 03.22.42.74.26

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
Arrêté portant permis d'occupation du domaine public : travaux de couverture

Le maire de la commune de Plachy-Buyon

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1 ;

Vu le code de la route ;

Vu le code de la voirie routière ;

Vu la demande de monsieur Alexandre CALLEGARI en date du 22 février 2022, qui souhaite effectuer des travaux de couverture pour un bâtiment situé 28 place du Petit Plachy et installer un échafaudage sur le domaine public en occupant temporairement le domaine public ;

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les travaux ;

ARRETE

Article 1^{er} : Du mardi 22 février 2022 à 8h au vendredi 25 mars 2022 à 19h, monsieur Alexandre CALLEGARI est autorisé à procéder à l'installation d'un échafaudage sur le domaine public au devant du numéro 28 place du petit plachy.

Article 2 : Ces travaux nécessiteront la disposition suivante :

- stationnement interdit devant le numéro 28 place du petit plachy

Article 3 : L'occupation temporaire du domaine public ne donnera pas lieu à la perception d'une redevance pour occupation du domaine public.

Article 4 : La signalisation sera mise en place par le permissionnaire.

Article 5 : monsieur Alexandre CALLEGARI occupera temporairement le domaine public et veillera à préserver les droits des tiers.

Article 6 : M. le commandant de gendarmerie, M. le secrétaire de mairie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Notification sera faite à l'intéressé.

PLACHY-BUYON , le 22 février 2022
le Maire,

Jean-Luc HUY
Maire de PLACHY-BUYON (Somme)

